22



Organe officiel de la Coopérative Fédérée de Québec, de la Société des Jardiniers-Maraîchers et de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec

La Coopérative Fédérée ne se tient aucunement responsable de la matière à lire, pas plus que des annonces que peut publier le Bulletin de la Ferme, autres que celles qui la concernent en propre

Cité de Québec et pays étrangers: l our les sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québe: et de la Société des Jardiniers-Maraîchers:

\$1.5)

VOLUME XVI, No 47

QUEBEC

LE 22 NOVEMBRE 1928

C'est le temps d'expédier.

Nous avons d'excellentes demandes pour la volaille abattue.

Nos prix sont très élevés.

Cultivateurs, profitez des hauts prix que vous offre la Coopérative

Confier la vente de ses produits à la COOPERATIVE FEDEREE, c'est s'assurer des plus hauts prix du marché

Il y a actuellement une très forte demande pour les grains d'alimentation, de même que pour les moulées.

Ceux qui se trouvent dans le cas de devoir acheter trouveveront de grands avantages à grouper leurs commandes et à faire venir ces produits par chars complets.

Utilisez vos Coopératives locales et vos Cercles Agricoles.

Achetez par leur entremise: il vous en coûtera beaucoup moins.

Nos prix vous seront fournis sur demande pour

AVOINE, BLÉ D'INDE, ORGE, SON, GRUS, FARINES.

C'est en coopération que la vente de vos patates sera plus profitable.

Réduisez au minimum vos frais de vente et de transport.

Groupez vos expéditions par chars complets.

La commission de la Coopérative n'est que de \$10.00 par char vendu sans déchargement.

Adressez les chars comme suit:

Coopérative Fédérée de Québec, Montréal, pour ordre.

Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul Est, Montréal -:- (Casier Postal 326)

77

22